BILAN DE L'ACTION SOCIALE - ANNEE 2009

I - BILAN FINANCIER

Les moyens des politiques d'action sociale, de santé et sécurité au travail relèvent du programme 218 et sont inscrits d'un budget opérationnel de programme (BOP) spécifique «action sociale – santé et sécurité au travail».

Les moyens inscrits dans le BOP, relèvent de deux sous-actions :

- sous-action 11 : Action sociale

sous-action 12 : Santé et sécurité au travail

1 - Les crédits budgétaires

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (AE)	CREDITS PAIEMENTS (CP)
Projet de loi de finances	176,63 M €	176,04 M €
Crédits votés en loi de finances initiale hors titre 2	174,96 M €	173,97 M €
Action sociale	155,42 M €	154,13 M €
Santé et sécurité au travail	19,54 M €	19,54 M €

2 - Les ressources mises à disposition

Les ressources mises à la disposition des politiques sociales, de santé et de sécurité au travail au cours de l'année 2009 se sont élevées, tous titres confondus, à 175,81 M \in en autorisations d'engagements et 174,38 M \in en crédits de paiements.

Les ressources ont été constituées en grande partie par les crédits inscrits en LFI diminués de la réserve de précaution, les crédits du titre 2 destinés aux secours, aux aides et subventions interministérielles pour séjours d'enfants et du ressources provenant du CAS immobilier.

3 - La consommation des crédits

Le taux de consommation des crédits s'est élevé à 99,3 % soit 154,68 M €.

	Consommation 2008	Consommation 2009
Titre 2 (hors masse salariale)	3,12 M €	3,18 M €
Titre 3 (fonctionnement)	154,76 M €	147,07 M €
Titre 5 (équipement)	4 M €	4,014 M €
Titre 7 (prêts sociaux)	0,48 M €	0,41 M €

A ces ressources, s'ajoutent 22,17 M € de crédits consacrés par les directions à l'action sociale en faveur de leurs agents.

Au global, l'effort budgétaire des ministères économique et financier en faveur de l'action sociale s'est élevé à 176,85 M €.

II- BILAN PAR ACTIVITE DE L'ACTION SOCIALE

	Consommation 2009 en M €
Restauration	72,47
Vacances enfants et familles	30,19
Aide au logement	22,56
Budget d'initiative local	4,66
Secours dont prêts sociaux et paiement à des tiers	3,53
Petite enfance	1,74
Associations socio-culturelles	3,41
Fonctionnement et administration générale	2,52
Protection sociale complémentaire (participa MGEFI)	13,6
Total	154,68

On note une forte augmentation des dépenses d'action sociale entre 2008 et 2009 (\pm 15,48 M \in) résultant essentiellement de la mise en oeuvre du dispositif de protection sociale complémentaire avec le versement d'une participation à la MGEFI.

Les dépenses relatives à la restauration constituent le 1er poste de dépenses (47 % de la dépense totale). En 2009 la part des agents ayant eu accès à une solution de restauration collective a dépassé la cible inscrite dans le projet annuel de performance (75,10 %) pour atteindre 75,40 %. Les titres restaurants ont bénéficié à 38 000 agents qui n'ont pas accès à la restauration collective.

Outre les subventions interministérielles pour séjour d'enfants, les crédits vacances enfants – familles sont essentiellement consacrés à la subvention allouée à l'association EPAF et aux travaux menés dans le parc immobilier mis à sa disposition.

EPAF a proposé en 2009 environ 850 séjours à destination des enfants de 4 à 17 ans. 14 376 colons sont partis en 2009.

il est à noter également une augmentation de la fréquentation des résidences EPAF , contribuant à réduire le poids des coûts fixes.

La politique menée en matière d'aide au logement vise à faciliter l'installation des agents, notamment ceux nouvellement recrutés ou qui font l'objet d'une promotion entraînant une mutation. Cette politique se traduit par la réservation de logements (10 140 logement dont 8 974 en Ile-de-France et 1166 en province) et l'attribution d'aides ou de prêts.

L'activité en matière d'aide ou de prêts a connu une forte croissance en 2009 avec 11 437 dossiers d'aide et prêts accordés.

Les crédits alloués à la petite enfance concernent la réservation de places en crèches.